Bimestriel d'Entraide et Fraternité asbl et d'Action Vivre Ensemble Education asbl | rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles
Bureau de Dépôt BRUXELLES X - Numéro d'agrément P201010 (ne paraît pas en juillet et en août)

ENTRAIDE & FRATERNITE

www.entraide.be

Juste Terre !

n°188 - MARS 2022

SPÉCIAL **CAMPAGNE DE CARÊME**

Madagascar

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

CARÊME 2022 : ÉCOUTER TANT LA CLAMEUR DE LA TERRE QUE LA CLAMEUR DES PAUVRES

En cette période toujours marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, ce Carême nous offre une nouvelle possibilité de nous soutenir mutuellement et de cheminer ensemble vers Pâques. Pour cette nouvelle campagne, nous revenons sur l'appel du pape François (Laudato si', n°49) à *« écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres »*. À Madagascar, cette double clameur est immense. Écoutons-la !

Les grandes richesses culturelles et écologiques de Madagascar contrastent fortement avec la pauvreté économique qui frappe la grande majorité des habitant·es de ce pays. **En effet, près de 92 % de la population malgache vit avec moins de deux dollars US par jour et environ 33 % des ménages se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire.** C'est dans les campagnes que la situation est la plus préoccupante. La faim et la malnutrition y touchent les paysans et paysannes parce que, d'abord et avant tout, ils n'ont pas d'accès à la terre.

Une situation qui ne semble pas prête de s'améliorer. Le gouvernement malgache compte, dans les dix prochaines années, octroyer quatre millions d'hectares de terre à des grandes entreprises privées pour renforcer les exportations agricoles. Cette surface dédiée à l'agro-industrie est gigantesque puisqu'elle dépasse la totalité des terres cultivées par les paysans et paysannes malgaches sur l'ensemble de l'île, mettant ainsi à mal la mise en œuvre d'alternatives agroécologiques. Le gouvernement privera ainsi les paysans et paysannes de leur moyen de subsistance essentielle : la terre. Ces accaparements de terres sont inacceptables d'autant qu'ils se réalisent souvent grâce à de l'argent public, y compris venant de la Belgique. Épinglons ici certains projets d'accaparement de terres financés par la banque belge de développement (BIO), 100 % publique. C'est de ce constat que notre slogan *Pas d'accaparement avec notre argent* a vu le jour.

La terre à ceux qui la cultivent

Fort heureusement, la stratégie du gouvernement malgache suscite d'importantes résistances de la société civile, dont celle des associations partenaires d'Entraide et Fraternité que vous découvrirez dans ces pages. Car plus que jamais, la réponse à la crise alimentaire se trouve dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de souveraineté alimentaire associant les paysans et les paysannes.

Nos partenaires malgaches travaillent dans ce sens et ont déjà obtenu des pouvoirs publics plus de 11.000 certificats fonciers au profit de paysans et paysannes. Ce qui a pour effet d'augmenter leur protection juridique face à des accaparements de terres par le secteur privé.

Pour lutter contre les accaparements de terres, mais aussi le réchauffement climatique qui, selon les Nations Unies, est à l'origine de la famine qui sévit au sud de Madagascar, il est indispensable que la Belgique s'engage à changer radicalement les règles du commerce international, responsable de 30 % des émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi Entraide et Fraternité demande l'établissement de règles contraignantes pour les entreprises ainsi que pour les banques de développement comme BIO et la Banque mondiale afin qu'elles respectent enfin les droits humains et l'environnement. Entraide et Fraternité soutient également le développement de pratiques agroécologiques respectueuses de la terre et des hommes et des femmes qui la cultivent au sein de multiples projets agricoles.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réservez à la campagne de Carême d'Entraide et Fraternité et à l'appel au partage financier avec les communautés paysannes de Madagascar, si lointaines et pourtant si proches.

• **Chloé Martens**
Chargée de communication

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR DÉFENDRE L'AGRICULTURE FAMILIALE À MADAGASCAR

Entraide et Fraternité, avec quatre associations locales, débute cette année un nouveau programme quinquennal ambitieux d'appui aux paysan·nes malgaches. Son objectif ? Assurer la souveraineté alimentaire et améliorer les conditions de vie de quelque 3.500 familles paysannes.

Ces familles sont membres d'une des 290 organisations paysannes soutenues par nos quatre partenaires malgaches et vivent dans les régions rurales du Vakinankaratra, au centre du pays, et d'Analanjirofo, à l'est du pays. Elles y cultivent principalement le riz, les cultures maraîchères et les cultures de rente (girofle, litchi, cannelle et vanille).

Malgré de nombreuses avancées grâce au programme 2017-2021 (augmentation des rendements agricoles, sécurisation de terres, forte résilience face aux effets de la Covid-19, etc.), certains défis subsistent afin d'assurer la sécurité alimentaire et le respect des droits des familles paysannes de ces deux régions de Madagascar, un des pays les plus pauvres au monde.

Trois résultats complémentaires

Le nouveau programme 2022-2026 d'Entraide et Fraternité vise trois résultats complémentaires.

1. **Renforcer la maîtrise par les familles paysannes des techniques de production agroécologiques**. Le programme précédent a permis aux paysan·nes de voir le rendement de leurs champs augmenter grâce à l'utilisation de pratiques agroécologiques. Entraide et Fraternité vise maintenant à intensifier leur recours (agroforesterie, sélection et production de semences locales plus résistances, etc.) afin notamment de mieux faire face aux effets toujours plus importants du changement climatique (nouvelles maladies, invasion de criquets, catastrophes naturelles, etc.).

2. **Renforcer la commercialisation des produits agricoles**. Ce résultat a constitué un défi important dans le programme précédent. La vente des produits dans les régions d'Analanjirofo et de Vakinankaratra se limite encore aux petits marchés à proximité des organisations paysannes. Entraide et Fraternité a donc pour objectif de renforcer les compétences des paysan·nes en marketing, en négociation, en transformation des produits ou encore en gestion afin de nouer des contrats de vente avec des acteurs de la région, de diversifier les canaux de vente ou encore d'avoir la possibilité de décider de vendre au moment où les prix sont plus avantageux. Le programme recourt pour la première fois aux nouvelles technologies. Une application permettant aux paysan·nes d'accéder aux prix des produits agricoles, de trouver des acheteurs ou encore de publier des offres depuis leur téléphone mobile sera testée.

3. **Faire valoir les droits des paysan·nes auprès des décideurs politiques malgaches**. Le nouveau programme renforce considérablement l'aspect du plaidoyer politique afin d'influencer la prise de décisions politiques favorables à un système de production agricole durable qui permet de nourrir la population tout en préservant l'environnement. Un nouveau partenaire, le BIMTT, a été intégré dans cet objectif. Une véritable lutte car le gouvernement privilégie actuellement l'agriculture industrielle qui accapare les terres des petits paysans et dont les revenus ne sont pas réinjectés vers la population rurale. L'accès à la terre et la sécurisation foncière des paysan·nes constitueront les priorités des partenaires d'Entraide et Fraternité.

© CCFD/Terre Solidaire

© CCFD/Terre Solidaire

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- ✓ Sécuriser 40.000 parcelles de terre des paysan·nes
- ✓ Faire passer la période de soudure de 10 à 4 semaines
- ✓ Augmenter les revenus des paysan·nes de 50 % grâce à une meilleure commercialisation de leurs produits
- ✓ Obtenir au moins 6 décisions politiques (aux niveaux national et régional) ayant des impacts positifs directs sur l'agriculture familiale (commercialisation, sécurité foncière, etc.)
- ✓ 100 % des paysan·nes accompagnés maîtrisent les techniques agroécologiques

Soutenir l'émancipation des femmes

Les paysannes à Madagascar sont les premières touchées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. En cause : le poids des traditions encore très présentes dans les campagnes malgré la reconnaissance constitutionnelle de leurs droits.

Trop nombreuses sont les paysannes qui sont privées d'accès à la terre alors que cela constitue leur seul moyen d'avoir un revenu. Elles se voient aussi refuser la gestion de l'argent du ménage ou encore la gestion des organisations paysannes.

Les partenaires d'Entraide et Fraternité vont ainsi poursuivre leur engagement envers la réduction des inégalités entre hommes et femmes. Plus de 1.200 femmes seront aidées dans leurs démarches pour accéder à la terre, développer leur entreprise agricole et intégrer les organes de gestion des organisations paysannes.

Les violences basées sur le genre, qui ont explosé durant la pandémie de Covid-19, feront également l'objet d'une attention particulière avec un relais des cas vers le Tribunal de première instance d'Antsirabe.

Des partenaires qui mettent en commun leurs forces

Afin de lutter pour le droit à l'alimentation du peuple malgache, Entraide et Fraternité travaille en étroite collaboration avec quatre associations malgaches. Parmi ces associations, on retrouve trois partenaires de longue date : la Cohésion Paysanne Malagasy régionale de Vakinankaratra, Caritas Antsirabe et le Centre Saint-Benoît. Pour ce nouveau programme, Entraide et Fraternité soutient également un nouveau partenaire, le BIMTT. Chaque organisation partenaire a ses spécificités et celles-ci sont mises en commun au sein du programme.

La CPM (Cohésion Paysanne Malagasy) régionale de Vakinankaratra. Réunissant 150 organisations paysannes malgaches, la CPM a également pour objectif de représenter la voix des paysan·nes auprès des autorités.

Le BIMTT (Bureau de liaison des Institutions de Formation Rurale). Il coordonne plus de 120 associations rurales liées à l'Église chrétienne à Madagascar. Reconnue pour son observatoire du foncier, il appuiera la mise en place de comités de plaidoyer au niveau des communes et interpellera les autorités aux niveaux régional et national. Des reportages d'investigation diffusés sur la télévision nationale mais aussi sur les radios locales soutiendront les interpellations directes des autorités.

La Caritas diocésaine Antsirabe. Active dans la région de Vakinankaratra, Caritas dispose d'une expérience considérable dans l'accompagnement des paysan·nes. Elle apportera dans ce programme son expertise dans le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le CSB (Centre Saint-Benoît). Actif dans la région d'Analanjirofo, le CSB apportera son expérience dans la promotion des droits des femmes. Leurs bonnes pratiques seront diffusées au niveau des autres partenaires du programme.

NOS PARTENAIRES

LE CENTRE SAINT-BENOÎT : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DE GENRE

À Madagascar, trop nombreuses sont les paysannes qui sont privées d'accès à la terre alors que cela constitue leur seul moyen d'avoir un revenu. Elles se voient aussi refuser la gestion de l'argent du ménage ou encore la gestion des organisations paysannes. L'accès à certains services de base est même difficile ! Plusieurs paysannes rencontrées par Entraide et Fraternité ont indiqué que leur mari avait refusé de leur donner l'argent nécessaire pour aller chez le médecin quand elles étaient malades.

Pourtant, dans les zones rurales, ces femmes paysannes sont majoritaires et jouent un rôle clé dans l'agriculture familiale.

Gagner le respect grâce à l'émancipation économique

Le Centre de Promotion rurale Saint-Benoît (CSB), créé en 1971 par des missionnaires catholiques, a pour objectif dans le nouveau programme d'Entraide et Fraternité de poursuivre et renforcer sa lutte contre ces discriminations, d'accompagner ces femmes paysannes à s'émanciper.

Actif à l'est du pays, dans la région côtière d'Analanjirofo, le CSB développe le potentiel des femmes paysannes depuis plusieurs années à travers la formation professionnelle et la création de petites entreprises.

Les femmes sont, par exemple, formées à l'élevage de poulets, au séchage des poissons, à la couture ou encore à la transformation des fruits et légumes. Ces formations constituent « *un trésor* ». Car nombreuses sont les femmes qui doivent arrêter leur scolarité très tôt pour favoriser les études de leur frère ou pour cause de mariage et/ou grossesse précoce.

Le CSB fournit ensuite aux femmes paysannes le matériel nécessaire afin de lancer leur petite entreprise et les renforce dans la gestion financière, la gestion des stocks agricoles, le marketing, et récemment l'utilisation des nouvelles technologies afin de trouver de nouveaux débouchés de vente.

Et cela marche ! La coopérative Vavak'asa qui regroupe plus de 200 femmes a pu nouer, grâce à l'appui du CSB, un contrat important de vente de leurs produits agricoles. Celui-ci a permis d'augmenter considérablement les revenus des femmes.

Grâce à cet argent, les femmes gagnent petit à petit le respect et l'estime des hommes. Une victoire qui permet à des centaines de femmes de ne plus, pour reprendre une expression utilisée par une paysanne lors de la campagne de Carême 2016 sur Madagascar, « *être traitée comme un meuble, comme quelque chose n'ayant aucune importance* ».

LES FEMMES SOUS LES COUPS DE LA COVID-19

Durant la pandémie de Covid-19, le nombre de violences basées sur le genre a explosé. En réponse, le CSB, avec les autorités locales, a mené diverses actions de sensibilisation et de prévention dans plus de 100 villages. La Covid-19, en diminuant les revenus des ménages, a également eu un impact sur la scolarité des jeunes filles. Le CSB a ainsi fourni du matériel scolaire et a sensibilisé les parents afin que les jeunes filles continuent à aller à l'école et ne soient pas sacrifiées.

© CCFD/ Terre Solidaire

Jao Rajoelisolo

BIMTT : LUTTER POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET L'ACCÈS À LA TERRE

Afin de lutter pour le droit à l'alimentation du peuple malgache, Entraide et Fraternité soutient un nouveau partenaire, le BIMTT. Jao Rajoelisolo, son coordinateur, nous explique dans cette interview l'action du BIMTT et les principaux défis auxquels son organisation doit faire face.

***Juste Terre ! :* Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le BIMTT ?**

Jao Rajoelisolo : Le Bureau de liaison des Institutions de Formation Rurale (BIMTT) coordonne plus de 120 associations rurales liées à l'Église chrétienne à Madagascar. Le BIMTT plaide pour le renforcement d'une agriculture familiale qui nourrit le peuple malgache. La mission initiale du BIMTT est de renforcer les capacités de ses membres dans la formation agricole des communautés paysannes afin que celles-ci puissent vivre dignement de leur activité. Cet appui se réalise au niveau des compétences techniques en agronomie mais également et surtout au niveau pédagogique (avec, par exemple, la production de fiches techniques utilisables directement par les paysans et paysannes).

***Juste Terre ! :* Quel est le plus grand défi rencontré par votre organisation ?**

Le plus grand défi est le manque de terres pour les paysan·nes vu que la terre constitue leur seule source de revenus et de survie. En effet, l'État malgache favorise les investisseurs étrangers qui accaparent et utilisent la riche terre des Malgaches afin d'y développer l'agriculture industrielle qui, pourtant, ne permet pas de nourrir le pays. Ce sont des exploitations tournées vers l'exportation alors que le pays connaît des famines. Malheureusement, l'accaparement de terres à grande échelle va encore s'accroître, l'État prévoyant dans sa nouvelle stratégie d'affecter dans les dix prochaines années quatre millions d'hectares de terres aux grandes entreprises privées. Cette surface dépasse la totalité des terres cultivées par les paysan·nes malgaches sur l'ensemble de l'île. La volonté des dirigeants n'est donc pas de protéger le peuple malgache. Il est très facile pour les puissants de s'approprier les terres à Madagascar car seulement 15 % de celles-ci sont protégées juridiquement. La majorité des paysan·nes cultivent la terre depuis des générations mais n'ont pas connaissance des moyens pour la protéger ou bien n'ont pas les moyens de le faire. La procédure est compliquée, chère et la corruption affaiblit les protections. C'est pourquoi le BIMTT a fait de l'accès à la terre pour les paysan·nes une mission centrale depuis quelques années. Car quelle est la pertinence de former les paysan·nes si ils et elles n'ont pas de terre ?

***Juste Terre ! :* Comment le BIMTT répond-il à ce problème d'accès à la terre ?**

Le BIMTT a mis en place un observatoire du foncier qui a pour objectif de promouvoir l'accès à la terre pour les paysan·nes malgaches. Ses missions sont multiples.

Une première mission est d'informer et former les paysan·nes sur leurs droits existants, mais aussi sur les faiblesses et problèmes du code juridique actuel afin de les amener à revendiquer davantage de droits. La deuxième mission est de mettre en réseau les paysan·nes, les aider à se structurer afin de renforcer leur lutte pour une vie plus digne. Une troisième mission consiste à accompagner les communautés paysannes pour qu'elles obtiennent un certificat foncier qui augmente la protection juridique face aux accaparements de terres. Enfin, une autre mission est la promotion, auprès des autorités, d'autres manières de gérer la terre, basées sur les expériences actuelles concluantes ainsi que celles issues du système qui était en place avant la colonisation du pays. Il me semble important de souligner que nous réalisons aussi un plaidoyer direct auprès des responsables des Églises à Madagascar. L'Église catholique, qui a beaucoup de poids dans notre pays, se doit, en effet, de protéger le peuple malgache.

***Juste Terre !* : Avez-vous déjà subi des pressions des autorités ou des entreprises ?**

De nombreux dirigeants sont liés aux problèmes d'accès à la terre pour le peuple malgache. C'est un sujet très sensible dans notre pays. Nous réalisons des reportages vidéo sur les problèmes fonciers qui sont diffusés sur la chaîne nationale malgache ainsi que sur notre site internet. Et nous sommes malheureusement souvent victimes de piratage, ce qui nous empêche de diffuser certaines enquêtes. Au BIMTT, nous savons que nous avons choisi une voie qui peut être risquée. Mais si on ne le fait pas, qui va le faire ?

***Juste Terre !* : Les jeunes Belges peuvent-ils aider Madagascar ?**

La seule mobilisation des Malgaches ne sera pas suffisante pour gagner la lutte. Le gouvernement malgache, comme dans beaucoup de pays africains, n'écoute que trop peu sa population. Le moyen de renforcer la pression est d'en faire une affaire internationale car Madagascar dépend en partie des financements étrangers. Seule, il sera difficile pour la population malgache de reprendre le contrôle de sa terre. J'appelle donc les jeunes en Belgique et à travers toute l'Europe à se mobiliser pour faire bouger leur gouvernement, ainsi que leur Église.

• Propos recueillis par **Quentin Minsier**
Chargé de communication

© CCFD/ Terre Solidaire
Depuis quelques années, le BIMTT fait de l'accès à la terre pour les paysan·nes sa mission principale.

NOS PARTENAIRES

LA COHÉSION PAYSANNE MALAGAZY

La CPM (Cohésion Paysanne Malagasy) régionale de Vakinankaratra est une branche de la Coalition Paysanne de Madagascar. La CPM a pour objectif de rassembler et mobiliser les paysan·nes afin de défendre leurs droits et intérêts.

Faire pression sur les autorités communales et régionales

Entraide et Fraternité soutient la CPM Vakinankaratra dans la mise en place de 18 comités de plaidoyer au niveau des communes. Ces comités ont pour mission de documenter les problèmes rencontrés par les paysan·nes et de relayer leurs revendications collectives auprès des autorités locales.

Des paysan·nes qui sont au départ étonnés que l'on s'intéresse à leurs problèmes. Etonnés que les autorités puissent les écouter alors qu'ils et elles sont toujours marginalisés, alors qu'ils et elles travaillent douze à quatorze heures par jour dans des conditions toujours plus difficiles avec le changement climatique. Sans soutien ni reconnaissance.

Mais la CPM a su gagner leur confiance au fil des années grâce à une défense acharnée, mais aussi à plusieurs victoires. La CPM Vakinankaratra a notamment déjà obtenu l'installation par les communes de guichets fonciers afin de fournir aux paysan·nes des certificats fonciers. Ceux-ci sont indispensables afin de prouver que la terre qu'ils et elles cultivent leur appartient, afin de protéger les paysan·nes des accaparements de terres. Un nouvel accord a été obtenu récemment pour la délivrance de plus de 3.000 certificats fonciers.

La CPM Vakinankaratra dirige également un comité de plaidoyer régional afin de relayer à un échelon supérieur les revendications provenant des différents villages. La CPM œuvre au niveau régional à la consolidation et la diffusion des bonnes pratiques agricoles pour renforcer l'agriculture familiale.

Père Justin Ranaivomanana

LA CARITAS ANTSIRABE : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION RURALE

Entraide et Fraternité soutient depuis plusieurs années la Caritas diocésaine d'Antsirabe. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec le Père Justin Ranaivomanana, qui dirige cette structure ecclésiale de développement depuis maintenant dix ans. Un échange qui a permis de mettre en évidence des réussites, mais aussi des défis.

***Juste Terre !* : Quel est votre parcours et quels sont les objectifs de la Caritas Antsirabe ?**

Père Justin Ranaivomanana : Je dirige depuis maintenant dix ans la Caritas diocésaine d'Antsirabe. Auparavant, j'accompagnais avec une autre structure les jeunes dans les campagnes à avoir une vie digne. J'ai toujours désiré mettre en pratique la foi chrétienne et l'amour du prochain. L'Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 10 (1-10) « M*oi, je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils aient en abondance* » me guide depuis de nombreuses années en ce sens. La Caritas diocésaine d'Antsirabe est une organisation sans but lucratif, une structure ecclésiale de développement. Notre mission est d'améliorer les conditions de vie de la population rurale et des jeunes qui font face à une grande précarité.

Dans cet objectif, nous renforçons les organisations paysannes afin de leur assurer la sécurité alimentaire : formations à l'agroécologie, reboisements afin de mieux faire face aux effets du changement climatique,

Grâce au soutien des partenaires malgaches d'Entraide et Fraternité, les paysan·nes maîtrisent de mieux en mieux les techniques agroécologiques.

construction de barrages hydrauliques afin d'améliorer la gestion de l'eau, mise en place de greniers communautaires, etc. Nous avons également un centre de formation professionnelle où nous accompagnons 150 jeunes, bien souvent sans domicile, à trouver un emploi.

Juste Terre ! **: On a beaucoup parlé chez nous du cyclone Batsirai qui a frappé Madagascar récemment. Quel est l'impact des catastrophes naturelles sur les communautés paysannes soutenues par la Caritas ?**

L'impact des catastrophes naturelles est malheureusement énorme. Les cyclones ou encore les fortes sécheresses peuvent anéantir les efforts d'une ou plusieurs années. Ce que vous aviez bâti avec les paysan·nes est détruit d'un seul coup. Concrètement, les fortes pluies ravagent les cultures et la sécheresse empêche de cultiver quoi que ce soit, ce qui plonge les paysan·nes dans la pauvreté. Le changement climatique provoque aussi la prolifération d'insectes nuisibles qui saccagent ou rendent malades les cultures. Sans parler des bâtiments qui sont détruits à cause des cyclones. Nous sommes des victimes du changement climatique. Avec le soutien d'Entraide et Fraternité, nous travaillons de plus en plus sur la prévention des effets des catastrophes naturelles grâce aux pratiques agroécologiques. C'est un défi, mais nous progressons. Lors des dernières inondations, les paysan·nes ont pu sauver une plus grande partie de leurs récoltes.

Juste Terre ! : **La pandémie de Covid-19 génère-t-elle encore des problèmes à Madagascar ?**

Les confinements imposés par le gouvernement malgache ont empêché les paysan·nes de vendre leurs produits. Cela les a plongés dans une forte précarité. De plus en plus de paysan·nes attrapent la Covid-19 et nous craignons aujourd'hui qu'une nouvelle vague arrive et qu'un nouveau confinement soit décidé par les autorités.

Juste Terre ! : **L'accès à la terre est au cœur de la campagne de Carême 2022. Quelle est l'action de la Caritas pour faire face aux accaparements de terres ?**

Nous sensibilisons et formons les paysan·nes aux droits fonciers. Mais nous avons surtout mis en place huit comités de plaidoyer locaux qui sont notamment en charge de pousser les autorités locales à délivrer aux paysan·nes des certificats fonciers. Ceux-ci fournissent une certaine protection face aux accaparements de terres. Nous avons réussi à en obtenir 11.124 pour la commune d'Ambatomena. Nous faisons également partie du Comité de plaidoyer Régional mis en place avec l'appui d'un autre partenaire d'Entraide et Fraternité, la CPM régionale de Vakinankaratra. Nous soutenons dans ce cadre la population de Farihitsara contre un projet hydroélectrique de 10.000 hectares. Ce projet met en danger la terre, c'est-à-dire le seul moyen de survie, de plus de 3.000 ménages. C'est une lutte difficile, mais nécessaire pour des milliers de paysan·nes malgaches.

Juste Terre ! : **Quelles sont les réussites du programme 2017-2021 soutenu par Entraide et Fraternité ? Quelles sont les actions prioritaires du nouveau programme ?**

Nous avons espoir d'un meilleur futur pour les paysan·nes malgaches car nous avons connu plusieurs réussites : les paysan·nes maîtrisent de mieux en mieux les techniques agroécologiques ; les barrages hydroagricoles construits permettent une meilleure utilisation de l'eau dans les communautés ; la transformation des produits agricoles donne de nouvelles perspectives aux paysan·nes… Les femmes occupent aussi de plus en plus les postes à responsabilité (près de 400) dans les organisations paysannes. Nous espérons que ce chiffre augmente encore davantage avec le nouveau programme.

Mais il reste de grands défis, comme l'accès à la terre, l'adaptation au changement climatique, mais aussi la commercialisation des produits. Il est, en effet, impératif d'accompagner les paysan·nes à mieux écouler leurs produits, et ce à un prix plus équitable, plus juste. Ce sera une de nos principales priorités du nouveau programme !

• Propos recueillis par **Quentin Minsier**

À MADAGASCAR, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST MISE À RUDE ÉPREUVE

La pandémie liée à la Covid-19 n'épargne pas Madagascar. En effet, tous les problèmes structurels auxquels Madagascar devait faire face avant la pandémie de Covid-19 ont été exacerbés par l'épidémie dont l'impact économique, social et budgétaire risque de se faire sentir sur le long terme. Selon un rapport de la Banque mondiale rédigé en 2020, un quart des ménages malgaches sont désormais en situation d'insécurité alimentaire. En cause : la pandémie, mais aussi les changements climatiques, responsables directs de la famine qui sévit au sud de l'île.

Covid-19

En février 2022, les statistiques faisaient état d'environ 60.745 cas et 1.307 décès mais, pour beaucoup, ces chiffres officiels sont largement sous-estimés. Compte tenu du manque de fiabilité des données officielles, l'impact sanitaire direct de la pandémie est cependant difficile à évaluer à ce stade. Ce qui est certain, en revanche, c'est que les mesures nécessaires prises par le gouvernement ont perturbé l'ensemble des activités économiques et aggravé les difficultés de la population.

Selon le coordinateur d'Entraide et Fraternité à Madagascar, Jean Andriamihaja Randriamboahary, l'annonce du premier cas avéré de Covid-19 à Madagascar a fortement favorisé l'exode urbain. *« Face au spectre de la famine due à la pandémie, les travailleurs et travailleuses pauvres des villes ont choisi de fuir vers les campagnes pour vivre des produits des terres de leur famille restée au village. »* Cet exode a généré une forte pression pour les familles paysannes, qui ont vu le nombre de bouches à nourrir fortement augmenter (de 6-8 personnes à 20 personnes). Compte tenu des difficultés à se procurer des aliments sur les marchés à cause des mesures prises par les autorités, ces familles se sont rapidement retrouvées sans stocks suffisants. Les semences de la prochaine campagne culturale ont dû être consommées. *« On craint une insécurité alimentaire sévère pour les ménages ruraux s'il n'y a pas de mesures prises pour les aider »* nous explique-t-il.

Enfin, seulement un mois après la mise en place de l'état d'urgence sanitaire en avril 2020, l'Alliance Voary Gasy, qui regroupe les organisations œuvrant dans la protection de la biodiversité, déplorait une recrudescence des crimes environnementaux : charbonnage, cultures de céréales, de cannabis ou encore extraction minière dans les aires protégées, coupe et trafic de bois précieux, vente de tortues en danger d'extinction, etc. Si Madagascar souffrait déjà de ces fléaux avant la pandémie, ceux-ci se sont intensifiés depuis la crise (sociale et économique). Ce phénomène se constate sur l'ensemble du territoire. Les trafiquants sont notamment en cause. Ceux-ci profitent du service minimum de l'administration pour piller les ressources naturelles. La population, appauvrie, qui vit à proximité de ces ressources a également sa part de responsabilité dans cette mise en danger des ressources naturelles.

Face à la pandémie, les travailleurs et travailleuses pauvres des villes ont fui vers les campagnes.

© World Bank/Henitsoa Rafaralia

Quand le réchauffement climatique provoque une famine

Le sud de Madagascar est en proie à la pire sécheresse depuis quatre décennies avec plus d'un million de personnes en situation d'insécurité alimentaire et 400.000 personnes menacées par la famine ! Cette situation dramatique n'est causée ni par une guerre ni par un conflit, mais bien par le changement climatique. Il s'agit même, selon les Nations Unies, de la première crise de la faim causée par le réchauffement climatique, un comble pour une région du monde qui n'y a en rien contribué, mais qui en paie maintenant les lourdes conséquences.

Madagascar figure, en effet, parmi les trois pays les plus vulnérables aux changements climatiques : cyclones, inondations, sécheresses et invasions de criquets sont devenus récurrents, ravageant les récoltes, mettant de plus en plus souvent à mal les faibles revenus des ménages et ponctionnant toujours plus les budgets publics.

Des projets concrets pour freiner ce cycle infernal

Dans le nord et le centre du pays, Entraide et Fraternité met en œuvre avec ses partenaires malgaches des projets concrets pour freiner ce cycle infernal. Un de ces projets est l'érection de barrages.

Pourquoi construire un barrage ?

Un barrage garantit une meilleure maîtrise de l'eau, notamment en cas de sécheresse, et permet ainsi une meilleure productivité agricole (création de rizières et cultures de contre-saison).

Il permet de retenir les eaux lors des fortes crues, protégeant ainsi les habitations et les cultures.

En outre, il diminue les conflits sociaux liés au partage de l'eau et est un outil pour l'émancipation des femmes qui, libérées des longs trajets pour aller chercher de l'eau, pourront s'adonner à des activités génératrices de revenus.

• **Chloé Martens**
Chargée de communication

« À MADAGASCAR, L'AGRICULTURE FIGURE COMME UN SECTEUR D'ACTIVITÉ IMPORTANT, CONTRIBUANT À PLUS DE 20 % DU PIB ET OCCUPANT PLUS DE 60 % DE LA POPULATION ACTIVE. L'AGRICULTURE FAMILIALE LOCALE FOURNIT ENVIRON LA MOITIÉ DES BESOINS ALIMENTAIRES NATIONAUX. »

Hélène Capocci

POLITIQUE EXPORTATRICE : L'AGRICULTURE FAMILIALE SOUS PRESSION

Hélène Capocci

« Terre riche et fertile ; 18 millions d'hectares de terre cultivable, 35 millions d'hectares de terre de pâture ; personnes sympathiques et travailleuses ; coût de production compétitif avec un salaire minimum de 70$/mois ; un marché local très ouvert (80 % d'importations) ; EDBM… simplifie le business ». **Cet extrait provient d'une video promotionnelle de l'*Economic Development Board of Madagascar* (EDBM), l'agence gouvernementale visant à promouvoir l'investissement étranger. Comme on peut le lire, le secteur agricole semble offrir de nombreux avantages pour les entreprises en quête d'investissement rentable. Mais quels sont les impacts sur l'agriculture locale et l'insécurité alimentaire, qui touche près de la moitié de la population malgache ? Eléments de réponse avec Hélène Capocci, auteure du document d'analyse d'Entraide et Fraternité *Simplifier le business : regards croisés sur les zones franches de Madagascar et Haïti*.**

1 Quelle est la situation de l'agriculture familiale à Madagascar ? Quelle est la politique économique en place ?

À Madagascar, plus de 90 % de la population survit avec moins de deux dollars US par jour, et la majorité des pauvres vivent dans les zones rurales. Pourtant, l'agriculture figure comme un secteur d'activité important, contribuant à plus de 20 % du PIB et occupant plus de 60 % de la population active. L'agriculture familiale locale fournit environ la moitié des besoins alimentaires nationaux. L'île, particulièrement riche en biodiversité, est dans un même temps le réceptacle de violents phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, cyclones, etc.) rendant l'activité agricole précaire et incertaine. Les récoltes sont donc menacées par des catastrophes naturelles bien souvent imprévisibles, et le manque criant de terres aux mains des communautés paysannes ne leur permet pas de s'assurer une production suffisante pour vivre dignement. À Madagascar, les activités agricoles familiales sont menées sur moins d'un hectare par exploitation. Si les infrastructures manquent (réseau routier et de communication notamment), Madagascar occupe néanmoins une position géostratégique pour les échanges commerciaux. Ses dirigeants, encouragés par les bailleurs de fonds internationaux, en viennent à considérer l'ouverture économique des frontières comme la seule issue possible de la pauvreté et la faim. Dès lors, plutôt que de soutenir l'agriculture locale en développant des systèmes d'irrigations adaptés au défi climatique, en formant les paysan·nes aux pratiques écologiques, ou en développant des infrastructures et une industrie de transformation locale…, les pouvoirs publics se tournent vers la facilité à rendement presque immédiat : l'agriculture d'exportation, même si ce type d'agriculture ne nourrit pas la population locale.

2 Comment expliquer une telle stratégie ?

Ce choix résulte en réalité d'un calcul simpliste et abusif : le développement de l'*agrobusiness* engendrerait une croissance économique rapide et créerait mécaniquement des emplois. Pour développer l'*agrobusiness*, nul besoin d'investir largement dans les infrastructures, il suffirait de recourir aux atouts locaux, à savoir de larges superficies de terres productives « disponibles » et une main-d'œuvre bon marché. La richesse engendrée contribuerait donc automatiquement à améliorer le niveau de vie, et à faire de la malnutrition un mauvais souvenir. Une stratégie qui dépend de l'investissement de bailleurs internationaux comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, mais également de celui d'entreprises privées. Une stratégie qui a donc donné lieu à la création de « zones franches ».

3 Qu'est-ce qu'une zone franche ?

Une zone franche, aussi dénommée « zone économique spéciale », a pour but de stimuler l'activité économique uniquement destinée à l'exportation. Il s'agit d'une zone géographique où les règles fiscales et commerciales sont avantageuses pour les entreprises étrangères. Celles-ci bénéficient d'avantages auxquels n'ont pas droit les autres entreprises produisant à destination des circuits nationaux. Cela s'intègre dans la stratégie de libre-échange pour favoriser le développement économique, particulièrement prisée par des pays comme la Chine, l'Inde ou la Russie, ou encore des institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Présentée parfois comme des conditions nécessaires pour bénéficier d'un prêt ou d'un programme d'aide, la création de zones franches se multiplie particulièrement dans les pays du Sud ces 40 dernières années.

À Madagascar, on compte plus ou moins 250 entreprises qui profitent de ce régime avantageux, dont un tiers sont actives dans l'*agrobusiness*, selon l'EDBM. Le secteur textile est également particulièrement représenté.

4 Quel est l'impact de cette politique d'exportation sur la population locale ?

L'application du modèle des zones franches engendre des répercussions dramatiques pour les communautés paysannes. La dépossession paysanne est un trait caractéristique de la logique des zones franches. Cela implique dans les faits des accaparements de terres, des déplacements de population, des violations du droit international à la consultation préalable libre et informée, et des épisodes de criminalisation en cas de résistance.

De plus, il est observé que le travail dans les zones franches est plus pénible et moins bien rémunéré que dans le secteur industriel formel. En effet, les horaires de travail y sont plus lourds alors que le rythme de travail est plus contraignant. Pour compenser le fait que les salaires soient d'un tiers plus bas par rapport au secteur industriel formel, une logique d'individualisation de la rémunération prévaut : des primes au rendement et autres incitations à la productivité font en sorte de remotiver les travailleurs. Sans surprise, on remarque également un roulement du personnel plus important. Tout ce système s'apparente à une « recolonisation économique » étrangère, favorisant les délocalisations, le dumping social et la volatilité des investissements une fois que l'activité n'engrangerait plus des bénéfices jugés suffisants.

5 Et, malheureusement, d'autres projets de loi sont en discussion… Des projets qui sont tout aussi nocifs pour le monde paysan…

Tout à fait. L'annonce en 2016 d'un projet de loi sur les zones d'investissement agricole (ZIA) a donné des sueurs froides au monde paysan. Ce projet visait à créer des « zones économiques spéciales » propres au monde agricole, notamment en facilitant les conversions de terrains domaniaux de l'État en terres exploitables par les investisseurs privés. L'objectif affiché était de transformer deux millions d'hectares en ZIA en dix ans. Heureusement, un plaidoyer de la société civile s'est vivement opposé à ce projet, démontrant les répercussions catastrophiques que cela aurait sur l'agriculture familiale.

6 Une victoire pour l'agriculture familiale ?

Une victoire de courte durée. Bien que cette loi ne soit pas passée, d'autres projets de loi menacent la petite agriculture, comme la nouvelle loi foncière agricole qui, elle, a malheureusement été approuvée. Il est question de la suppression de la « présomption de propriété » pouvant être revendiquée par les paysan·nes qui n'ont pas de titre foncier formel. Ce droit constituait pourtant une des grandes avancées de la réforme foncière de 2005, permettant de faire reconnaître les droits coutumiers des paysan·nes. Il s'agit donc d'un retour en arrière, vers une situation où les paysan·nes qui cultivent des terres depuis des générations sans document officiel pourraient se faire exproprier sans aucune indemnisation par l'État ou une entreprise bénéficiaire, si ce terrain se situe dans un périmètre minier ou une zone d'un projet dit d'intérêt public. Cela expose donc les petits agriculteurs à un risque d'accaparement de terres, leur retirant les garanties qui leur permettaient d'avoir un minimum de sécurité foncière.

Quand on voit les documents de promotion de l'*agrobusiness* du gouvernement malgache, il est question de « 60 millions d'hectares dont la plupart sont adaptés à l'agriculture mais moins de 10 % utilisés ». Ceci laisse entendre que les terres sont libres d'occupation et n'attendent qu'une chose : qu'un investisseur y installe ses monocultures intensives. Or, quand on regarde de plus près, on voit que les espaces agricoles sont saturés (mais bien souvent, sans que les paysan·nes ne détiennent de titre foncier) et font l'objet d'une rude compétition. Les conflits fonciers sont un fait social de taille puisqu'ils représentent, à eux seuls, 30 % des litiges portés au tribunal national à Madagascar. Une déclaration a été signée par 122 associations malgaches pour dénoncer les effets attendus par cette nouvelle législation. Nos partenaires malgaches redoublent d'efforts pour contrer le phénomène d'accaparement des terres de la part de grandes entreprises et pour soutenir les paysan·nes dans leur combat pour plus de sécurité foncière.

Censée susciter une croissance inclusive qui mettrait le pays sur la voie de l'innovation et du développement, la libéralisation de l'agriculture a des impacts terribles pour les paysan·nes en leur retirant leur terre, leur autonomie et en les rendant encore plus dépendants du marché international.

Si le modèle promu actuellement pour lutter contre la faim et la pauvreté équivaut à appauvrir la paysannerie locale et affaiblir la souveraineté alimentaire nationale, rappelons-nous qu'il n'est jamais trop tard pour faire volte-face et que des alternatives basées sur l'agroécologie existent. Mais pour que ces alternatives soient viables et prennent de l'ampleur, la remise en cause de l'idéologie du libre-échange est nécessaire.

• Propos recueillis par **Chloé Martens**
Chargée de communication

Retrouvez l'analyse *Simplifier le business : regards croisés sur les zones franches de Madagascar et Haïti* sur entraide.be/-analyses-

CAMPAGNE THÉMATIQUE

PAS D'ACCAPAREMENT AVEC NOTRE ARGENT !

La pandémie de COVID-19 a révélé l'extrême fragilité du système alimentaire actuel basé sur le libre-échange. Partout dans le monde, des voix s'élèvent pour mettre fin à une situation créatrice de misère au Nord comme au Sud. Pourtant, les alternatives agroécologiques rencontrent bien des difficultés à se mettre en place. C'est notamment le cas à Madagascar, où les paysan·nes souffrent d'un problème récurrent : l'accaparement des terres. À l'occasion de ce Carême 2022, Entraide et Fraternité se mobilise autour du slogan *Pas d'accaparement avec notre argent !* Au cours de cette campagne, nous voulons mettre en valeur nos partenaires malgaches en lutte contre l'agro-industrie, et souligner le rôle du gouvernement belge en la matière. En tant que membre important de la Banque mondiale et unique propriétaire de la banque d'investissement BIO, notre gouvernement finance, en effet, des projets d'accaparement de terres à Madagascar. Nous demandons donc que la Belgique change radicalement sa politique en matière de commerce international en adoptant des règles contraignantes pour les entreprises financées afin qu'elles respectent les droits humains, sociaux et environnementaux des populations avec lesquelles elles travaillent.

TOUS NOS OUTILS ET NOS REVENDICATIONS
SUR ENTRAIDE.BE

TOUS NOS ÉVÉNEMENTS
SUR ENTRAIDE.BE/AGENDA

UNE FOIRE AGRICOLE POUR CÉLÉBRER LE SAVOIR-FAIRE PAYSAN

Début janvier, une équipe de deux personnes d'Entraide et Fraternité s'est rendue à Bukavu (au Sud-Kivu) pour participer à la treizième édition des journées champêtres organisées par le CAB, l'APEF et le GEADES, trois partenaires de longue date d'Entraide et Fraternité.

Ces journées qui avaient pour thème l'accès et la conservation de la terre étaient l'occasion pour les producteurs et productrices agricoles, les éleveurs et éleveuses, les artisans et artisanes et les micro-entrepreneurs et micro-entrepreneuses ruraux des territoires de Fizi, Kalehe, Idjwi, Walungu et Uvira d'échanger sur leurs expériences, leurs réussites, leurs innovations et leurs défis. Pendant trois jours, ils et elles ont ainsi pu exposer les résultats de leurs activités respectives au cours des deux dernières années, et témoigner de leur détermination pour la sécurité et la souveraineté alimentaire pour le développement local durable.

Plus de 2.000 personnes ont participé à l'événement, parmi lesquelles des jeunes et des femmes venus en grand nombre, pour la plus grande satisfaction de nos partenaires.

« Auparavant, une femme ne pouvait pas venir trois jours aux journées champêtres. Les hommes nous disaient que les femmes ne pouvaient pas avoir d'autre responsabilité que de s'occuper des enfants. Les hommes de notre village nous dénigraient. Aujourd'hui, cela a changé et c'est une grande joie et fierté de pouvoir venir aux journées champêtres. » nous explique Jeanne Sikisa, vice-présidente de la coopérative Chegera qui cultive le soja.

Les participant·es ont également pu assister à une série de conférences animées par des experts et des producteurs et productrices témoins sur la problématique de l'accès à la terre dans les villages de la région et en province, sur l'entrepreneuriat agricole et rural, sur le marché et la commercialisation des produits agricoles, sur les obstacles à la production et au développement des villages.

Cette treizième édition des journées champêtres était également l'occasion de faire le bilan du programme 2017-2021 et de le clôturer avec les principaux intéressés : Entraide et Fraternité, ses partenaires et les coopératives. Malgré l'insécurité qui règne malheureusement dans la région, les journées se sont déroulées sans encombre. Un véritable succès !

« Beaucoup de jeunes vont travailler dans les mines où il y a beaucoup de violences. Ceux qui reviennent sont comme des fantômes, ils sont déjà morts. C'est ce qui m'a poussé à choisir l'agriculture. Les vieux au village ne nous comprennent pas car il y a un dicton qui dit 'La tête qui a étudié ne peut pas toucher les choses sales, la terre'. Mais le bonheur est ici, dans notre terre ! C'est l'agriculture qui peut nous sortir de la pauvreté. J'ai beaucoup appris durant les journées champêtres. J'ai beaucoup échangé sur les meilleures techniques afin de cultiver les légumes comme les aubergines ou les piments. J'ai aussi découvert tout ce que l'on peut faire avec le soja. Je suis persuadé que nous allons renforcer nos revenus grâce à cet apprentissage. »

Justin, 20 ans, membre de la coopérative de jeunes soutenue par le CAB

Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl
Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@entraide.be | www.entraide.be | www.vivre-ensemble.be
Conception - coordination C. Martens, V. Martin, C. Houssiau | **Éd. responsable** A. Fischer | **Maquette et Impression** Snel | **Photos** Entraide et Fraternité (sauf mention contraire)
Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Avec le soutien de Belgique partenaire du développement

Entraide et Fraternité - IBAN BE68 0000 0000 3434 - Merci

Cette publication est réalisée avec le soutien de la DGD, ce qui nous permet de consacrer vos dons au soutien direct de nos partenaires dans le Sud.